

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

CENTRE ORSTOM DE CAYENNE

SCIENCES HUMAINES

SOCIOLOGIE

LES PROBLEMES SOCIOLOGIQUES DU LITTORAL

M. FAUQUENOY

O.R.S.T.O.M.

JUIN 1967

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

CENTRE ORSTOM DE CAYENNE

SCIENCES HUMAINES

SOCIOLOGIE

LES PROBLEMES SOCIOLOGIQUES DU LITTORAL

M. FAUQUENOY

O.R.S.T.O.M.

JUIN 1967

I N T R O D U C T I O N

- PROBLEMES SOCIOLOGIQUES DU LITTORAL -

La population de la Guyane Française était de 33.698 habitants au recensement de 1961. Cette population était ainsi répartie :

- 22.400 créoles
- 2.600 européens
- 1.800 noirs
- 1.200 indiens
- 3.299 anglais (originaires de Sainte Lucie)
- 1.482 chinois
- 235 indonésiens
- 38 libanais

Les 644 autres étant des étrangers qui séjournent temporairement en Guyane.

Au dernier recensement (non officiel) (fin 1965) la population totale avoisinait 37.000 habitants, mais la distribution de la population demeurerait sensiblement la même.

Cette composition démographique de la Guyane fournit une excellente indication des problèmes sociologiques en jeu dans le pays. Elle en est également une indication naturelle quant aux divisions ou au plan d'étude de ces problèmes. Chaque groupe démographique de la Guyane comporte, en effet, une étude sociologique particulière. Le groupe créole, le plus considérable, occuperait naturellement le centre de cette étude. Des

groupes cependant moins nombreux ne posent pas moins des problèmes d'ordre sociologique extrêmement intéressants. La communauté chinoise, en tant que force économique d'envergure, fera donc l'objet d'une étude particulière. Les groupes indiens, représentant encore une forme de civilisation peu évoluée, constituent une étude à part. Il faudra aussi réserver une place particulière au groupe indonésien ou javanais. Le groupe européen occupant les postes-clef ne doit pas non plus être négligé.

Mais après l'étude sociologique de chacun de ces groupes composant la population Guyanaise, une étude ultérieure encore plus importante s'impose : celle de l'interaction de ces groupes et communautés entre eux. En effet, dans un pays avec une population si réduite, une telle variété démographique ne peut que réserver des problèmes d'ordre sociologique extrêmement importants.

On parlera de problèmes sociologiques du littoral parce que cette population est précisément installée sur la côte. La ville de Cayenne à elle seule groupe environ 22.000 habitants. Le reste de la population s'échelonne le long du littoral, comprenant les centres principaux de Saint-Laurent (3.140 h.), de Sinnamary (2.000 h.), de Mana (1.160 h.) d'Iracoubo (1.000 h.) et de Rémire, dans l'île de Cayenne, (1.140 h.). Le seul groupement démogra-

phique d'une certaine importance, non situé sur le littoral, est celui de Maripasoula (1.300 h.) . Cette concentration de la population sur le littoral comporte évidemment de nombreux aspects sociologiques. Cette concentration est également la conséquence - ou la cause - du non-développement de l'intérieur de la Guyane.

Cette concentration massive non seulement sur le littoral, mais dans quelques centres du littoral, en particulier dans l'île de Cayenne devra faire l'objet d'une étude poussée, car cette concentration a certainement des conséquences déplorables pour le développement et l'économie de la Guyane.

Avant d'entrer dans la description des problèmes proprement sociologiques qui pourraient faire l'objet d'études poussées, nous croyons nécessaire de faire précéder cette description de quelques notes historiques ainsi que d'un bref aperçu géographique, qui nous semblent nécessaires à la compréhension des problèmes.

Le groupement le plus important, le groupement créole, nous fournira d'abord les problèmes sociologiques certainement les plus fondamentaux pour la Guyane. La composition démographique du groupe créole, sa situation économique, ses relations avec les autres groupements de Guyane, son caractère,

ses ambitions feront autant de thèmes de recherche.

L'appartenance du Guyanais - et c'est bien le créole qui en est le meilleur représentant, non seulement par le nombre, mais aussi par sa conscience nationale de constituer le type proprement guyanais - à un département français, le constituant ainsi à la fois français et guyanais, comporte des divisions sur les plans à la fois personnel et social qui mériteraient des études approfondies. Nous croyons que ce double lien national du créole peut fournir l'explication à de nombreuses caractéristiques de la personnalité et de la mentalité du créole. Cette appartenance a évidemment des conséquences lamentables du point de vue développement économique de la Guyane. Ces conséquences, maintes fois mises en valeur, seront exposées brièvement.

Un second thème de recherche sur lequel nous attirerons l'attention est celui de la communauté chinoise de Guyane. Ce groupe minoritaire, à peine 3 % de la population totale, contrôle pourtant la majeure partie du petit commerce. L'esprit de travail, la vie modeste et réservée des chinois de Guyane tranchent nettement et nous semblent un facteur sociologique positif, même si l'on peut manifester de l'inquiétude au sujet de cette domination économique.

Les problèmes relatifs aux groupements indiens de la Guyane ont été exposés dans deux autres rapports auxquels nous renvoyons le lecteur. Il s'agit de :

- M. FAUQUENOY, Les indiens Galibi du littoral de la Guyane Française : Recensement du village des Hattes par Mana, ORSTOM, Mai, 1967, 25 pages.
- M. FAUQUENOY, Les indiens Galibi du littoral de la Guyane Française : Recensement du village de Terres Rouges par St-Laurent du Maroni, ORSTOM, Juin, 1967, 31 pages.

L'adaptation des indiens au monde moderne pose en effet de nombreux problèmes et des opinions très diverses ont été émises. Certains voudraient maintenir les indiens du littoral dans une économie et une société de type primitif. Nous croyons nous, que c'est aller à l'encontre de l'évolution naturelle de ces groupes.

Pour le groupe indonésien, nous renvoyons également le lecteur à un autre travail traitant des problèmes de cette communauté : M. FAUQUENOY, La Communauté indonésienne de Sinnamary, ORSTOM, Juin, 1967, 30 pages.

A l'intérieur de ces grandes divisions, nous exposerons également divers problèmes sociologiques pouvant faire l'objet d'études plus poussées, ainsi que l'interaction des différentes communautés entre elles, les questions linguistiques de ces différentes communautés et leur intégration ou non-intégration dans le groupement français ou créole, le problème religieux etc...

APERCUS GEOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

APERCU GEOGRAPHIQUE

Située au Nord-Est de l'Amérique du Sud entre les parallèles 2° et 5° et les méridiens 52° W et 56° W, la Guyane Française est limitée à l'Ouest par le Surinam, à l'Est et au Sud par le Brésil et au Nord par l'Océan Atlantique.

Dans la mesure où le tracé de la frontière sud est exact, on peut évaluer sa superficie à 90.000 km², soit environ 12 départements métropolitains moyens.

Le relief de la Guyane, autant qu'on le connait actuellement, est avant tout formé de collines, sauf le long de la côte où dominent les plaines, sur une profondeur d'environ 30 km.

La Guyane se trouve située en zone équatoriale, à peu près sur l'équateur thermique.

La température est presque constante : la moyenne de janvier est de 25°, celle d'octobre de 27°. Par contre l'amplitude journalière est plus élevée et les nuits sont relativement fraîches.

Les précipitations sont abondantes et déterminent les saisons, les mois les plus frais étant en principe les plus pluvieux. C'est ainsi que l'on distingue quatre saisons qui peuvent se décaler les unes

par rapport aux autres et même disparaître d'une année à l'autre.

- . Une petite saison pluvieuse de mi-décembre à février
- . une petite saison sèche - dite petit été de mars - de fin février à mi-avril
- . la grande saison des pluies d'avril à juillet
- . la grande saison sèche d'août à décembre.

Cette abondance de l'eau et la présence de terrains pour la plupart imperméables amènent la formation de nombreux cours d'eau. Cependant la plupart de ces rivières sont coupées de sauts, remplis de bas-fonds, qui rendent la navigation - autre que celle des canots - pratiquement impossible.

APERÇU HISTORIQUE

Les premiers habitants de la Guyane furent les Indiens. On mentionne tout d'abord les Warau venus par la mer. Ces indiens nomades succombèrent aussitôt devant l'arrivée des Arawaks, indiens venant de l'Amazonie et beaucoup plus évolués que les précédents. Les Arawaks à leur tour furent envahis par les "guerriers caraïbes". Vers le XVIII^e siècle, on distingue encore les Emerillons et les Oyampi, venus du Brésil méridional. On retrouve aujourd'hui chez les Palicours installés à l'embouchure de l'Oyapock les descendants des Arawaks. Les Galibis sont d'origine Caraïbe.

Parallèlement à cet élément indien - proprement amérindien - s'est constitué ce qui allait devenir l'essentiel de la population actuelle : l'élément métis - appelé communément créole. Les différents groupes de peuplement venus de France aux XVII^e et XVIII^e siècles firent un usage considérable d'une main-d'oeuvre composée d'esclaves africains que l'on se procurait aux Antilles où

se tenaient les principaux marchés. Le petit nombre de femmes dans les expéditions venant de France donna lieu à un métissage très rapide.

En 1855, la découverte de l'or en Guyane amena un bon nombre d'Antillais qui renforcèrent la population créole. Il en fut ainsi des Martiniquais arrivés en 1902 à la suite de la destruction de la ville de St-Pierre.

LE GROUPEMENT CREOLE

LE GROUPEMENT CREOLE

Ces quelques pages sur la population créole de la Guyane Française ont pour but principal d'exposer quelques thèmes qui nous ont semblé fondamentaux dans toute étude sociologique de la Guyane. Ces thèmes pourraient fournir une matière abondante et très riche pour de nombreuses études. A notre avis, certains de ces thèmes, totalement inexploités, sont cependant d'une importance capitale pour la juste compréhension de l'ambiance sociologique où évolue le créole.

Comme nous l'avons noté plus haut, le créole est tout d'abord, par le fait de sa situation politico-sociale, un être ambivalent. Le créole a deux langues ; il a aussi deux nationalités. En d'autres mots, le créole appartient à un département qui est en même temps un pays. D'un côté, il réalise que pour son avancement personnel -social et économique-, la langue française, la culture française et les façons françaises d'agir, impliquant tout ce qui concerne le comportement psychologique et sociologique de l'individu, sont pour lui beaucoup plus importantes que ^{ses} ses homologues guyanais. Par contre, il

tient à se distinguer du "métro" c'est-à-dire, le français de France. Il est en effet aussi guyanais. Une enquête poussée ainsi qu'une étude approfondie du nationalisme guyanais apporterait certainement des éléments essentiels sur l'univers psycho-sociologique du guyanais. A notre avis, bien que le patois guyanais et certaines coutumes guyanaises soient en nette régression devant la pénétration du français et de la culture française, le sentiment "nationaliste" se maintient encore très fermement. On pourrait expliciter ce sentiment ainsi : Le guyanais se veut français, mais aussi plus (ou autre) que le français : il est aussi guyanais. Le guyanais moyen semble tenir fermement à la distinction entre le "blanc" et le guyanais. (Nous verrons que ce même sentiment existe envers d'autres groupes de la population, d'origine non guyanaise).

On peut d'abord remarquer que ce nationalisme est voué à disparition ne possédant pas de bases linguistique et économique solides. D'autre part, il faudrait l'expliquer. Nous nous permettons de suggérer certains éléments d'explication qui pourraient servir de jalons à une étude ultérieure. Il est certain que ce "nationalisme" pour de nombreux guyanais est un système de défense et même de valorisation. En général, le guyanais du point de vue économique occupe une situation nettement

inférieure dans l'échelle des classes. Ceci est non seulement vrai à l'égard des "blancs" ou "métros", mais aussi envers les membres des autres groupements sociaux, comme les chinois, par exemple.

De plus, ce désir de se distinguer des autres groupements en affirmant de maintes façons son appartenance à une nationalité qui lui est propre, ne trouverait-il pas son origine - peut-être inconsciente - dans un problème racial, plus précisément dans une opposition de blancs et noirs.

On ne peut parler en Guyane de ségrégation raciale (elle existe sans doute à certains échelons, de façon très subtile) ; le simple fait cependant des situations économiques très différentes des deux races constitue par lui-même une espèce de ségrégation. Il serait tentant d'expliquer ce désir du créole de se distinguer du "blanc" par une motivation inconsciente, une sorte d'archétype collectif dans le sens de Jung, remontant à l'oppression - non tellement éloignée - du noir par le blanc, période dont personne ne parle et qui s'appelait l'esclavage.

Cette appartenance du créole à l'état français - ceci peut sembler paradoxal - n'a pas contribué au développement de la Guyane. Il est en effet facile

de constater que les très rares entreprises guyanaïses ne sont pas en général entre les mains des créoles. L'économie guyanaïse reste caractérisée par une carence profonde des secteurs de production et un soutien passif de l'Etat qui se manifeste dans les subventions qu'il verse et l'aide qu'il distribue. Une telle politique conduit à un transfert des responsabilités sociales de l'individu à la collectivité et se traduit par l'affaiblissement de l'esprit d'entreprise et une attitude passive. Il est sûr que le créole dans l'ensemble a été fortement marqué par cette politique - évidemment bien intentionnée. La preuve la plus évidente réside dans le fait qui se répète régulièrement de la fondation d'entreprises ou même de petits commerces par des non-créoles. Il n'y a pas là qu'une simple question de capitaux. La plupart des créoles possédant une situation stable et raisonnablement rémunérée sont des fonctionnaires. Ils agissent également en fonctionnaires dans le sens péjoratif du mot.

La main-d'oeuvre créole comme conséquence de ces subventions et des efforts considérables de la Puissance Publique en matière d'aide sociale, a contribué à produire une main-d'oeuvre - dans l'ensemble peu laborieuse - très exigeante et très coûteuse. Nous croyons

que ce phénomène de l'influence sociologique d'une politique vaut la peine d'être vérifié et que le cas de la Guyane en est un excellent exemple.

Le problème suivant ne concerne pas uniquement le groupe créole, mais aussi d'autres groupements de la population : c'est la désertion des communes et la course vers Cayenne. Ce problème n'est évidemment pas unique à la Guyane. De nombreux pays connaissent la désertion des campagnes, mais en Guyane ce phénomène est particulièrement aigu et il est impossible de prévoir quand et comment on pourra l'enrayer. On peut déjà fixer une date approximative de la disparition totale de nombreux villages dans plusieurs communes de la Guyane Française. Des communes comme celle de l'Approuague accusent une diminution démographique annuelle malgré les efforts et les subventions des autorités. Les causes sont nombreuses. Il y a évidemment le manque d'industries et de communications. Il y a aussi le fait que les jeunes s'ennuient dans ces communes fantômes et recherchent les distractions d'une ville comme Cayenne. Mais il y a aussi des causes plus profondes relatives au caractère du créole. Les commu-

nes pourraient peut-être survivre - avec d'autres facteurs en plus évidemment - dans des perspectives d'entreprises sérieuses d'exploitation des ressources naturelles ou encore de l'élevage ou de l'agriculture, même à petite échelle. Mais ces tentatives ont peu de chance de réussir avec la population créole. Le créole n'est pas un éleveur. Il n'est pas non plus un agriculteur. Dans les communes, le créole préfère très souvent un peu de chasse, un peu de pêche et quelques bricolages à un travail suivi : il aime posséder une grande liberté.

L'aspect religieux du guyanais pourrait aussi constituer une étude intéressante. La Guyane est catholique dans l'ensemble, du moins de nom. Son clergé, véritable fonctionnaire, largement payé par l'Etat, possède une influence assez considérable sur la population créole, surtout féminine. Une étude portant sur le comportement religieux du créole pourrait déterminer la part de superstition mêlée à sa pratique religieuse et à sa soumission à un clergé (à peu près complètement blanc et étranger).

LA COMMUNAUTE CHINOISE DE GUYANE

La communauté chinoise de Guyane Française

Les chinois de Guyane Française, malgré leur petit nombre comparé à la population globale - à peine 3 ‰ - jouent un rôle considérable dans l'économie du pays et méritent par conséquent une attention particulière dans toute étude traitant des problèmes sociologiques de la Guyane. Les quelques notes qui suivent ont précisément pour but de suggérer les grandes lignes ou les thèmes d'une étude ultérieure au sujet de l'intégration de la communauté chinoise au milieu créole des communes.

ESQUISSE HISTORIQUE

L'immigration chinoise est un phénomène assez tardif en Guyane et a toujours conservé un rythme assez lent. Il faut d'abord mentionner une première immigration sollicitée par les autorités de la colonie (tentative de LAUSSAT et MILLUS) en 1824 et 1825. Cette immigration permettait l'installation de 4 à 5 familles chinoises à Kaw, mais cette tentative fut sans lendemain. Il fallut attendre en 1832 pour assister à l'arrivée

des protégés d'oeuvres catholiques, telle la "Sainte-Enfance". Quelques décades plus tard, il y eut également l'immigration forcée de chinois condamnés au bagne. En 1950, la Guyane ne comptait guère plus de 200 chinois ; en 1953, leur nombre passe à 366 (accroissement sans doute dû à l'exode des chinois après la proclamation de la République Démocratique Chinoise). En 1957, les chiffres attestent une baisse : les chinois semblent préférer fixer le centre de leurs activités au Surinam et au Brésil. De 1957 à 1966, on compte (Service de l'Immigration) une moyenne d'environ 10 nouveaux arrivés chaque année : Cette immigration, en général composée d'adultes, compense à peine les pertes dues aux décès et aux départs.

COMPOSITION DE LA POPULATION :

Pour leur grande majorité, les chinois de Guyane sont apparentés entre eux et, pour la plupart, originaires des provinces cantonnaises. Ils ont gardé le plus souvent leurs coutumes et leur langue. Plusieurs connaissent les rudiments du créole et du français, mais tous demeurent très attachés à leur langue maternelle :

On constate ainsi que les enfants, loin de perdre leur langue maternelle, comme c'est le cas très souvent pour des communautés aussi peu nombreuses, parlent chinois entre eux, et que les adultes écoutent leur bulletin quotidien de nouvelles à la radio en langue chinoise (ondes courtes). Enfin ils reçoivent également leurs revues et journaux de Chine.

Les chinois de Guyane forment donc une communauté très homogène et peu ouverte vers l'extérieur. Ils ont conservé de nombreuses coutumes et des façons de vivre de la Chine traditionnelle, c'est-à-dire de cette Chine antérieure à la révolution communiste et aux autres révolutions subséquentes. Les Chinois de Guyane constituent sans doute une cellule anachronique où subsistent encore la très grande solidité des liens familiaux ainsi que le respect et l'exécution des décisions des anciens. (c'est d'ailleurs entre eux qu'ils règlent leurs différends). Leur communauté manifeste également un sens profond de la solidarité qui sur le plan économique constitue une très grande force comme nous le verrons plus loin.

On observe peu de mariages entre chinois et créoles. D'autre part, les enfants nés de chinois et créoles - hors des liens du mariage - sont relativement nombreux. Il'y aurait-il pas là un indice que la société chinoise n'est pas aussi fermée qu'on l'affirme couramment ?

ACTIVITES ET IMPORTANCE ECONOMIQUE DE LA COMMUNAUTE

L'importance économique des chinois en Guyane Française n'est pas un fait unique ou nouveau ; les chinois jouent dans de nombreux pays du monde (Les Philippines etc...) un rôle semblable. Cependant, comme nous le soulignerons plus loin, leur tâche est grandement facilitée en Guyane et ce fait comporte des résonances sociologiques importantes.

Dès l'origine, les chinois ont délaissé l'agriculture pour laquelle on les avait sollicités. Ils manifestaient plus de goût et de dons pour le commerce. Ils se groupèrent donc dans les centres où une clientèle importante pouvait être espérée : c'est pourquoi on ne trouve aucun chinois à l'intérieur de la Guyane, tous sont installés sur le littoral. Aujourd'hui Cayenne groupe 90 % des chinois.

L'existence des quartiers chinois à Cayenne et à St-Laurent ne doit pas laisser croire que ce sont les noyaux de l'implantation chinoise en Guyane. Ces "villages chinois" doivent leur nom à l'ancienne population pénale ; maintenant ils abritent des gens de toutes nationalités, à l'exception des chinois dont la

situation financière leur permet généralement des résidences mieux choisies. (Cf. H. FAUQUENOY : Enquête Sociale sur le Quartier chinois de Cayenne ORSTOM, Juin 1966, 45 p. ronéo.). En fait, les chinois n'ont pas de quartiers préférentiels pour installer leurs boutiques et ouvrir un commerce. A Cayenne, chaque coin de rue abrite littéralement son magasin chinois et ces emplacements privilégiés, ils les guettent quand ils ne les ont déjà. L'expression "le chinois" est maintenant courante et signifie précisément l'"épiciers du coin" : On y trouve de tout, parfois moins cher qu'ailleurs et rapidement. Leurs magasins envahissent Cayenne et sur une moindre échelle les autres communes du littoral. Certains de ces magasins sont propres, d'autres moins, mais en général, malgré quelques difficultés de compréhension linguistique, le client est reçu de manière accueillante et surtout, chose très importante en Guyane, servi de façon rapide et efficace. Le succès économique des chinois est sans doute dû à plusieurs causes - nous en suggérerons quelques-unes - mais, il faut certainement tenir compte aussi de leur esprit de travail et de débrouillardise. Ils forment un net contraste avec le fonctionnaire créole qui ne manifeste, lui, aucun empressement au

travail, montre peu d'initiative et accorde une importance minime à la satisfaction de la clientèle. Ces divergences, voire même cette opposition nette entre les deux mentalités vaudraient la peine d'être étudiées plus en détail car elles ont des répercussions sérieuses sur le plan économique. On a souvent remarqué, et avec raison, que les chinois conservent leur commerce "entre eux" et qu'on ne voit jamais un employé créole dans un magasin chinois. Il est sans doute vrai qu'en général les employés sont des membres de la famille, mais il faudrait se demander si c'est là en effet l'unique raison. Il est certain que de nombreux chinois qui auraient les moyens financiers de payer les services d'un employé créole ou de deux continuent cependant leur commerce avec un personnel insuffisant mais chinois. Il est-ce pas plutôt alors de la part du commerçant chinois la crainte - souvent fondée - que l'insouciance et le manque d'efficacité de l'employé créole seraient nuisibles à son commerce. Cette opposition entre les deux groupes pourrait se poursuivre et donner lieu à une autre analyse intéressante : Le type chinois est en effet à l'extrême opposé du type

créole. Le chinois est calme, réservé, il parle à voix modérée ; le guyanais au contraire est expansif, parle et rit fort, s'exprime bruyamment. Il serait intéressant d'observer plus en détail quelles sont les influences que le groupe chinois finira par absorber, et ce qu'en contrepartie il transmettra aux créoles. Il semble en général que ceux-ci se lient peu avec les chinois. On pourrait même dire qu'ils les méprisent, peut-être d'ailleurs à cause de leur réussite.

Réussite, on peut bien le dire : les chinois assurent 95 % de la vente au détail des produits d'épicerie et pour plus de 70 % de leur importation. Bien qu'ils ne représentent que 3 % de la population totale de la Guyane, ils fournissent 24 % de l'effectif imposé. A ce titre ils ont versé en 1965, 919.000 Frs. sur un total recouvré de 3.765.000 Frs. La participation fiscale de la colonie chinoise est en matière commerciale environ 300 % de la participation moyenne générale. Les commerçants importateurs ayant introduit pour plus d'un million de Frs. de marchandises sont une dizaine, dont la moitié de chinois.

La grande raison invoquée pour expliquer ce succès est ordinairement la solidarité raciale des chinois qui s'étend au domaine commercial. Cela est vrai ! Tous les chinois sont quasiment associés et cette solidarité leur confère une grande force sur le plan financier. Leur Association : le "Chung Fa Konso", créé à Cayenne en 1959, leur sert à la fois de banque et de sécurité sociale et renforce ainsi leur cohésion économique initiale. Eux-seuls peuvent pratiquer la vente à crédit grâce à leur trésorerie aisée et à l'abondance des stocks. Le budget pour le personnel est restreint au maximum car ils travaillent en famille et vivent frugalement. Mais comme nous l'avons mentionné au début, il faut également insister sur le fait que la tâche des chinois est grandement facilitée par l'inertie des créoles dans le domaine du commerce.

CONCLUSION

On peut évidemment s'inquiéter de cette exclusivité "conçédée" aux chinois en matière d'alimentation, car elle présente des dangers évidents pour l'économie du département. Secteur particulièrement sensible en effet, le ravitaillement dépend ainsi, en fait, de la bonne volonté de quelques étrangers qui pourraient un jour décider dans un but lucratif ou dans une pensée politique de provoquer une crise aux répercussions sérieuses. Une simple rupture concertée des stocks alimentaires de première nécessité créerait une situation critique. On remarque de plus que cet "empire chinois" ne profite guère à la communauté Guyanaise : on dit en effet que leurs bénéfices économiques n'apparaissent guère dans le circuit économique local. Ces craintes sont sans doute justifiées, mais nous croyons que cette conclusion n'est pas suffisante. Il faut bien en effet se rendre à l'évidence que cet "empire chinois" cette "exclusivité conçédée" aux chinois n'ont pas été enlevés par ceux-ci des mains de la communauté créole. Les chinois n'ont causé d'injustice à personne. Ils se trouvaient devant une situation non-exploitée qui attendait de l'être.

Nous croyons devoir mentionner que si la communauté chinoise de Guyane peut être un facteur de ferment, elle peut aussi être un stimulant pour la communauté créole qui l'entoure et susciter chez elle ce même esprit de travail qui lui fait défaut. L'influence possible de la communauté chinoise sur la population créole est évidemment un thème d'étude qui pourrait être très riche car tout n'est pas négatif dans le contact de ces deux groupes sociaux.

C O N C L U S I O N

Une étude ultérieure devrait considérer ces différents groupements en contact les uns avec les autres. Ainsi le point d'intégration des créoles dans le milieu français. Il faudrait également déterminer le sentiment d'appartenance des autres groupements de la population, en relation avec le groupe dominant, le groupe créole. Cette étude est en effet d'une grande importance. Tous les projets de développement de la Guyane sont liés à une immigration de l'extérieur. En effet, la Guyane a une population insuffisante et une main-d'oeuvre coûteuse ; seule l'immigration peut changer cet état de choses. Mais en plus du fait que la Guyane a déjà subi une longue série d'échecs, le milieu d'accueil est très politisé. Il faudrait plus d'études approfondies sur ce milieu pour en déterminer exactement les coordonnées en vue de préparer une immigration qui aurait quelque chance de réussir.
